



Conseil de
l'Union européenne

Bruxelles, le 8 avril 2020
(OR. en)

Dossier interinstitutionnel:
2018/0178 (COD)

5639/20
COR 1

EF 8
ECOFIN 38
ENV 47
SUSTDEV 10
CODEC 64

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: Position du Conseil en première lecture en vue de l'adoption du
RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur
l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables
et modifiant le règlement (UE) 2019/2088

Page 91, article 27, paragraphe 2, phrase introductive

Au lieu de:

"2. Les articles 4, 5, 6 et 7 s'appliquent:",

lire:

"2. Les articles 4, 5, 6 et 7 et l'article 8, paragraphes 1, 2 et 3, s'appliquent:".